

CONFERENCE DES REGIONS PERIPHERIQUES MARITIMES D'EUROPE
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE

6, rue Saint-Martin, 35700 RENNES - FR
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19
email : secretariat@crpm.org - web : www.crpm.org

MAI 2014

NOTE TECHNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CRPM

MISE EN ŒUVRE DES CORRIDORS DE TRANSPORT PRIORITAIRES DU MIE : ETAT D'AVANCEMENT ET ENJEUX POUR LES REGIONS

À l'issue des négociations sur le CFP 2014-2020, le RTE-T a été doté d'un budget de 26,250 milliards d'Euros dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), dont 11,305 milliards d'Euros sont réservés aux États membres éligibles au Fonds de cohésion.

La CRPM s'est fortement mobilisée sur la définition du contenu thématique et géographique du RTE-T. Nous sommes désormais entrés dans la phase de mise en œuvre du réseau central, lequel doit être achevé pour 2030. Elle s'appuiera sur un nouvel instrument : neufs corridors transnationaux qui « *permettront de rassembler les principaux acteurs, publics ou privés, concernés par les axes de transport les plus importants, pour planifier et développer les infrastructures en fonction des besoins et des ressources disponibles* »¹.

Ces 9 corridors « géographiques » sont de la plus haute importance, car ils concentreront près de 80 % de l'enveloppe du MIE dédiée aux infrastructures de transport².

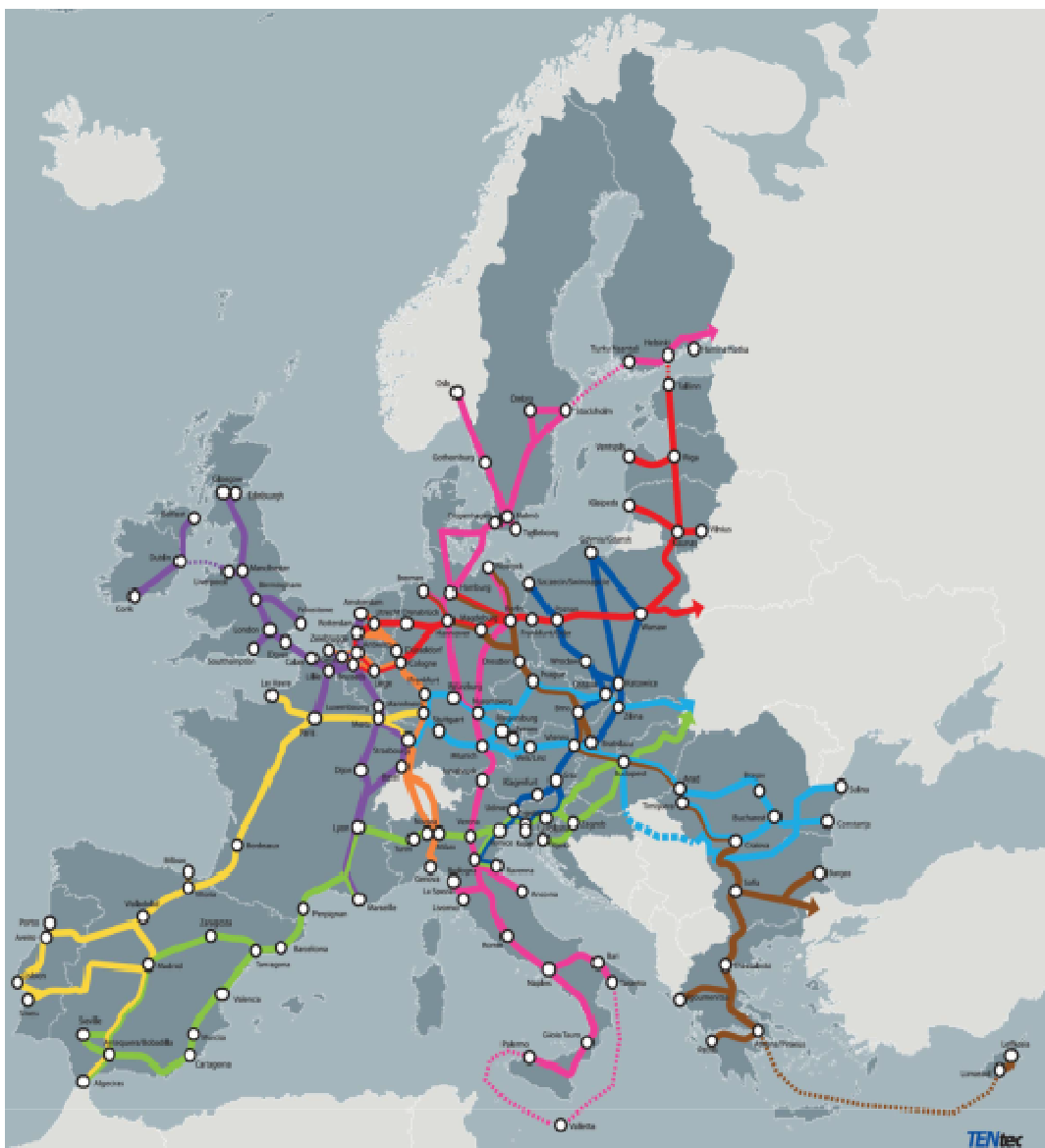
1. CORRIDORS ET COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES DE LA CRPM

Les 9 corridors « géographiques » figurent sur la carte ci-dessous. Ils relient un port de l'UE à un autre, et concernent donc tous par définition les Régions maritimes, mais ceux qui traversent le plus de Régions membres de la CRPM sont les 7 suivants :

- **North Sea Baltic** : concernant les Commissions Mer du Nord et Baltique de la CRPM ;
- **Scandinavian- Mediterranean** : Commissions Baltique, Mer du Nord et Interméditerranéenne
- **Atlantic** : Commission Arc Atlantique ;
- **North Sea Mediterranean** : Commissions Mer du Nord et Interméditerranéenne ;
- **Mediterranean** : Commissions Interméditerranéenne et Balkans Mer Noire ;
- **Baltic-Adriatic** : Commissions Interméditerranéenne et Baltique ;
- **Orient-East Med** : Commissions Baltique, Mer du Nord, Balkans Mer Noire et Interméditerranéenne.

¹ Communication de la Commission : « Construire le réseau central dans le domaine des transports: corridors de réseau central et mécanisme pour l'interconnexion en Europe » {SWD(2013) 542 final}.

² Ils sont notamment complétés par des corridors « thématiques », Autoroutes de la Mer et L'ERTMS (European Rail Traffic Management System).



CORRIDORS

Baltic Adriatic
North Sea - Baltic
Mediterranean

Orient-East Med
Scandinavian - Mediterranean
Rhine - Alpine

Atlantic
North Sea - Mediterranean
Rhine - Danube

2. PROGRAMMES DE TRAVAIL ET GOUVERNANCE DES CORRIDORS

Les travaux relatifs aux corridors sont animés par des **coordonnateurs** nommés en mars 2014 (*en annexe liste des coordinateurs*). Ils assurent la présidence des Forums de corridors, avec l'aide de la Commission.

Un Forum est « un organe consultatif qui réunit les États membres et - avec l'accord des États membres concernés - d'autres membres choisis parce qu'ils représentent par exemple des régions, des gestionnaires d'infrastructure, des corridors de fret ferroviaire, des commissions fluviales (le cas échéant), des ports, des aéroports, des terminaux rail-route, des opérateurs, des utilisateurs et d'autres acteurs ». « Ils joueront un rôle central lors de l'examen des objectifs généraux du corridor de réseau central et lors de la préparation et du suivi de la mise en œuvre des mesures prévues dans le plan de travail. »

Les forums (un par corridor) se réuniront à quatre reprises en 2014, année de la préparation des plans de travail des corridors :

- fin mars début avril : réunion d'installation entre la Commission, les Etats concernés par le corridor et le coordinateur,
- 17/19 juin : réunion élargie aux gestionnaires d'infrastructures,
- 29 septembre au 3 octobre : réunion associant des représentants des Régions,
- 17 au 21 novembre.

Un plan de travail doit être élaboré, pour chaque corridor, au cours de l'année 2014.

« Ce plan de travail contiendra une analyse de la situation actuelle du corridor qui recense notamment les parties pertinentes du corridor, ses goulets d'étranglement et les problèmes d'interopérabilité. » « Le plan inventoriara ensuite les actions à mettre en œuvre et les ressources financières nécessaires et disponibles et établira un calendrier. Les actions comprendront des plans d'investissement dans les infrastructures ainsi que d'autres mesures visant à éliminer les obstacles physiques, techniques, opérationnels et administratifs au sein des différents modes de transport et entre eux, mais aussi à accroître l'efficacité, le caractère innovant et la pérennité des transports et services multimodaux. »

« Le plan de travail doit être approuvé par les États membres concernés, après consultation du Forum du corridor ». « Lors du réexamen à mi-parcours du MIE, prévu en 2017, le plan de travail fera aussi l'objet d'un réexamen visant à dresser un bilan et à apporter les approfondissements et les mises à jour nécessaires. »

3. ENJEUX POUR LES REGIONS - ACTIONS DE LA CRPM ET DE SES COMMISSIONS GEOGRAPHIQUES

Les corridors concentrent les crédits du MIE. Sur chaque corridor, un mécanisme est mis en place, animé par un coordinateur, qui permettra à la Commission et aux Etats membres de prioriser les projets d'infrastructure pour la période 2014-2020 (et sans doute également pour les années suivantes).

L'intérêt pour les Régions d'être informées et autant partie prenantes que possible de ce mécanisme est donc évident.

Dès la nomination des coordinateurs, le Secrétariat général de la CRPM a établi un contact avec les conseillers de chacun d'entre eux (ces conseillers sont des agents de la DG Move) pour leur présenter l'action dans ce domaine de la CRPM et de ses Commissions géographiques et préparer tous contacts futurs entre les coordinateurs et les responsables des groupes transports des commissions géographiques.

Le secrétariat général a informé les Commissions géographiques des résultats de ces entretiens et a suggéré des démarches de leur part, en les invitant à se coordonner sur les corridors impliquant plusieurs Commissions – ce qui est le cas le plus général.

Sur ces bases, selon des modalités propres à chacune, mais en lien étroit avec le Secrétariat général de la CRPM, les Commissions géographiques ont réalisé et programmé une série de démarches en direction des coordinateurs et de leurs conseillers. Elles réuniront également leurs groupes de travail respectifs en juin ou juillet.

A la date de rédaction de la présente note, un point complet de ces démarches ne peut pas être réalisé. Des précisions seront données lors de la réunion du bureau politique le 6 juin.

CONCLUSIONS : UNE PRIORITE POUR LA CRPM, LES REGIONS MARITIMES BIEN REPRESENTEES AUX FORUMS DE SEPTEMBRE/OCTOBRE 2014

C'est lors de leur réunion de juin (entre le 17 et le 19) que les Forums devraient établir la liste des Régions qui seront invitées (pour la première fois) au forum suivant fin septembre.

Sur chaque corridor, cette liste sera établie sur base des propositions faites par les Etats traversés par les corridors. L'établissement de cette liste sera une tâche ardue pour le coordinateur. Au-delà des difficultés de nature « politique », des questions pratiques se posent, comme celle du format de la réunion de septembre. A titre d'exemple, le corridor Orient-East Med concerne 9 Etats-membres. Pour aboutir à un nombre de participants raisonnable qui ne porte pas préjudice à la qualité des travaux, la tendance pourrait être de limiter le nombre des représentants régionaux.

Chaque Commission géographique a donc intérêt à se mettre d'accord en interne, et le cas échéant en partenariat avec une autre Commission concernée par un corridor donné, pour établir une liste de Régions candidates à participer au forum de septembre. Sur cette base, elles pourraient promouvoir cette « short list » aux échelons pertinents : coordinateur, DG Move, Ministres nationaux des Transports. Et la CRPM pourra quand nécessaire et utile appuyer ces démarches.

En parallèle, la CRPM assurera une veille sur les travaux en cours au niveau des corridors, et en particulier sur les premiers projets de plan de travail qui devraient prochainement être publiés sur chaque corridor.

Un point sur ces démarches sera établi lors de la prochaine réunion du groupe transports de la CRPM, le 7 juillet 2014 à Bruxelles.

ANNEXE : LISTE DES COORDINATEURS PAR CORRIDORS

- Pavel Telička (mer du Nord-Baltique)
- Pat Cox (Scandinavie-Méditerranée)
- Carlo Secchi (Atlantique)
- Péter Balázs (mer du Nord-Méditerranée)
- Laurens Jan Brinkhorst (méditerranéen)
- Karla Peijs (Rhin-Danube)
- Ana de Palacio (Rhin-Alpes)
- Kurt Bodewig (Baltique-Adriatique)
- Mathieu Grosch (oriental/Méditerranée orientale) - (au 1/7/2014)
- Karel Vinck (ERTMS)
- Brian Simpson (Autoroutes de la mer) - (au 1/7/2014)